



Lutte contre le frelon asiatique

Nous connaissons une prolifération importante du frelon asiatique sur notre territoire ; en 2017, plusieurs nids ont été répertoriés et détruits mais nous devons tous poursuivre ce combat. Alors, consultez la fiche jointe et si vous repérez un nid, ne tentez aucune action seul/e, alertez la commune en indiquant précisément le lieu où il se situe.

La commune préviendra rapidement la Communauté de communes pour intervention. Pour rappel, le frelon asiatique est actuellement le prédateur le plus important des abeilles déjà fragilisées par les divers produits phytosanitaires.

Documents

[Frelon asiatique](#)